

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le six novembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle fêtes de MOLINET - Rue des Guerrupes - 03510 MOLINET, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 22 octobre 2025.

DÉLIBÉRATION N° DEL2025_122 - RESSOURCES HUMAINES MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique précise que les emplois d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre sont créés par son organe délibérant.

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes à compter 1^{er} janvier 2026 :

Passage d'emplois non permanents à permanents (ne vaut pas stagiarisation) :

- Au service Finances, création d'un poste à temps complet sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- Au service Assemblées, création d'un poste à temps complet sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- Au service Petite Enfance, création d'un poste à temps complet sur le cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture,
- Au service Enfance/Jeunesse, création de 3 postes à temps non complet (1 agent à 13/35^{ème} et 2 agents à 28/35^{ème}) sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation,

Modification du temps de travail :

- Au service Petite Enfance, modification d'un poste à temps non complet de 23h à 28h dans le cadre d'emplois des adjoints d'animation,

Suite au remplacement d'un agent parti (poste de 6h avec 2.75 heures complémentaires) :

- Au conservatoire intercommunal, suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 6h,
- Au conservatoire intercommunal, modification d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 17.75h à temps complet,
- Au conservatoire intercommunal, modification d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 14h à temps complet,
- Au conservatoire intercommunal, modification d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 4h à 4.5h

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date 21 octobre 2025,

Considérant la consultation du Conseil des Maires du 13 octobre 2025,

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 17 octobre 2025,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

**- De modifier le tableau des effectifs, à compter du 1^{er} janvier 2026, comme
suit :**

DIRECTION/ SERVICE	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	CADRE D'EMPLOIS	GRADES
EMPLOI CRÉÉ				
ALSH	C	13/35 ^{ème}	Adjoint animation	Adjoint Animation Adjoint Animation Principal de 2 ^{ème} classe Adjoint Animation Principal de 1 ^{ère} classe
ALSH (2 postes)	C	28/35 ^{ème}	Adjoint animation	Adjoint Animation Adjoint Animation Principal de 2 ^{ème} classe Adjoint Animation Principal de 1 ^{ère} classe
ASSEMBLÉES	C	TC	Adjoint administratif	Adjoint Administratif Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe
PETITE ENFANCE	B	TC	Auxiliaire de Puériculture	Auxiliaire de Puériculture de classe normale Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure
FINANCES	A	TC	Adjoint administratif	Adjoint Administratif Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe
EMPLOIS MODIFIÉS				
PETITE ENFANCE	C	28/35 ^{ème}	Adjoint Animation	Adjoint Animation Adjoint Animation Principal de 2 ^{ème} classe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

				Adjoint Animation Principal de 1 ^{ère} classe
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL (2 postes)	B	TC	Assistant d'Enseignement Artistique	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 ^{ème} classe
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL	B	4,5/20 ^{ème}	Assistant d'Enseignement Artistique	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 ^{ème} classe
EMPLOIS SUPPRIMÉS				
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL	B	6/20 ^{ème}	Assistant d'Enseignement Artistique	Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 ^{ème} classe

- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sur le fondement de l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique. Ils recevront une rémunération mensuelle calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade de recrutement. Le régime indemnitaire instauré au sein de la collectivité est applicable.

- D'inscrire les crédits correspondants au budget, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Myriam PEJOUX
Membres présents à la séance : 48	Votants : 62

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Louis ACCARY, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, ÉRIC NAGRAL, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Frédéric ALEVEQUE, Martine DESPLANS, Lolita RODRIGUEZ, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Éric BRAZ, Elodie HENRY, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

Catherine CLERGUÉ à André ACCARY, Elisabeth PONSOT à Gérald GORDAT, Thierry AUCLAIR à Anne DEGRANGE, Annie BOISSARD à Anne-Thérèse BLANCHARD, Thierry DESJOURS à Chantal CHAPPUIS, Gérard DUCHET à Jean-Bernard DESCHAMPS, Marie-Agnès FORGEAT à Lolita RODRIGUEZ, Cédric FRADET à Nathalie COQUELIN, Gérard LALLEMENT à Jacky COMTE, Aurore PERRIER à Patrick BOUILLON, Edith TERRIER à Pierre BERTHIER, Emmanuel REY à Christian LAROCHE, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Franck BASSET, Julien GAGLIARDI, Stéphane JOURNET, Daniel MELIN, Nathalie LELIEVRE, Béatrice LECONTE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Patrick PAGÈS, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 6 novembre 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais